



COMMUNE
DE
BURNHAUPT LE HAUT
68520

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 MAI 2014

Téléphone 03 89 48 70 58
Fax 03 89 62 70 75

CONVOCATION DU 20 MAI 2014

Sous la Présidence de Mme Véronique SENGLER – Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 h 00

Sont présents :

16

Monsieur Claude KIRSCHER - 1^{er} Adjoint
Madame Claude CAPON - 2^{ème} Adjointe
Monsieur Jean-Michel CLOG - 3^{ème} Adjoint
Madame Isabelle ANASTASI - 4^{ème} Adjointe

Les Conseillers :

Monsieur Jean-Marc NACHBAUR, Monsieur Thierry ZIEGLER,
Madame Annick SCHINDLER, Madame Régine GIRARDI,
Monsieur Didier GAUTHERAT, Madame Brigitte HUG,
Monsieur Marc BOHRER, Madame Nathalie GROSSMANN,
Monsieur Joseph SCHNOEBELEN, Monsieur Jean-Jacques HERRGOTT,
Monsieur Philippe SCHOEN.

Absents excusés non représentés :

1

Madame Marie-Noëlle NAM.

Absents excusés représentés :

2

Madame Geneviève CALVET représentée par M. Philippe SCHOEN,
Madame Clarisse BITSCH a donné procuration à M. Jean-Jacques
HERRGOTT.

Secrétaire de séance : M. Claude KIRSCHER, assisté de M. Régis TROMMENSCHLAGER

L'ordre du jour a été modifié comme suit :

1. Réhabilitation et mise aux normes du bâtiment Mairie/ancienne école : Avant-projet définitif
2. Subvention
3. Divers

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 MAI 2014

Monsieur Philippe SCHOEN :

- demande pour l'article n° 3 de préciser le nom des conseillers municipaux qui se sont abstenus lors du vote et d'inscrire l'engagement de Madame le Maire de rendre compte de l'usage de cette délégation ;
- demande pour les articles n^{os} 5 et 8 de préciser que ces délibérations ont été prises à l'unanimité ;
- rappelle l'intervention de Monsieur Jean-Jacques HERRGOTT qui a proposé une visite des ateliers municipaux par les conseillers municipaux lors de cette séance.

L'ensemble de ces observations sont prises en compte.

Le compte-rendu est adopté.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal désigne Monsieur Claude KIRSCHER secrétaire de séance.

ARTICLE 1

OBJET : REHABILITATION ET MISE AUX NORMES DU BATIMENT MAIRIE/ANCIENNE ECOLE : AVANT-PROJET DEFINITIF

Le Groupement de maîtrise d'œuvre, représenté par les architectes BAUSSAN-PALANCHE, a établi l'avant-projet définitif (APD) pour la réhabilitation et la mise aux normes du bâtiment mairie/ancienne école.

Vu les propositions de la Commission « Réhabilitation Mairie » ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ♦ Approuve le coût prévisionnel des travaux qui s'établit à 1 112 907,00€ HT, tel qu'il figure dans l'APD (valeur mai 2014) selon le détail ci-après :

↳ Estimation de l'APD au 12 mai 2014 : 1 013 920,00 € HT

↳ Options retenues :

- Remplacement de la couverture : 78 057,00 € HT
- Menuiserie extérieure bois/alu : 10 930,00 € HT
- Eclairage façade Ouest : 5 000,00 € HT
- Panneau d'informations sur parvis : 2 000,00 € HT

↳ Evolution de l'APD au 23 mai 2014 : 3 000,00 € HT

Soit un montant total de :

1 112 907,00 € HT

L'option pour la zinguerie en cuivre estimée à 5 243,00 € HT fera l'objet d'une décision ultérieure du conseil municipal (cette prestation sera chiffrée en plus de la prestation de base par les entreprises soumissionnaires lors de l'avis d'appel public à la concurrence) ; les options pour les accessoires sanitaires et les équipements sono et vidéo ne sont pas retenues.

- ♦ Approuve le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre qui s'établit à 94 597,10 € HT ;
- ♦ Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre ;
- ♦ Dit que les crédits sont inscrits au budget en section d'investissement ;
- ♦ Approuve le lancement de l'avis d'appel public à la concurrence pour la réalisation de ce projet ;
- ♦ Autorise Madame le Maire à solliciter toute subvention relative à ce projet.

ARTICLE 2

OBJET : SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, avec 17 votes favorables et une abstention (Mme Nathalie GROSSMANN), le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 150€ à l'association AALYAH au titre d'une participation pour l'acquisition de pompons.

DIVERS

Subventions aux associations :

Monsieur Jean-Jacques HERRGOTT propose de remettre un questionnaire aux Présidents d'associations, avant de les recevoir, afin de mieux connaître leur fonctionnement et les actions menées par elles ; L'objectif étant de mieux pouvoir apprécier les demandes de subventions déposées auprès de la municipalité. Monsieur Philippe SCHOEN dit qu'il est possible de pondérer les montants alloués selon des règles établies. Monsieur Marc BOHRER précise que l'envoi d'un questionnaire est intrusif et qu'il sera difficile de définir des critères.

Madame le Maire précise que le fonctionnement de chaque association est bien connu, que des représentants de la municipalité participent à chacune de leur assemblée générale et qu'il est tenu compte de leur dynamisme dans l'octroi des subventions.

Gendarmerie :

Monsieur Philippe SCHOEN s'interroge sur la nécessité d'adopter une motion par la municipalité en faveur de la reconstruction des bâtiments de la gendarmerie de Burnhaupt-le-Haut, dont les locaux n'offrent plus les conditions de logement satisfaisantes pour les familles des personnels qui les occupent. Madame le Maire précise que Monsieur Antoine MULLER avait attiré l'attention de Monsieur le Préfet et de Madame le Sénateur à ce sujet. Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le courrier du 28 avril 2014 adressé par Monsieur le Ministre de l'intérieur à Madame le Sénateur ; il se dit attentif aux préoccupations exprimées par la commune et précise avoir saisi ses services afin d'examiner la demande de la municipalité.

Un rendez-vous a été fixé à la Communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach le 11 juin 2014 avec les gendarmes pour avancer sur ce dossier. Les conseillers municipaux ajoutent qu'ils sont favorables au maintien d'une gendarmerie à Burnhaupt-le-Haut.

Bureau ONF :

Monsieur Thierry ZIEGLER rapporte que les services de l'ONF disposent d'un bureau dans une salle de l'ancienne école annexe, Impasse du Kleebach, depuis le 1^{er} février 2014. Cette information sera communiquée dans le Trait-d'union du mois de juin.

Réunion du SIAEP de Guewenheim

Monsieur Thierry ZIEGLER annonce les résultats de la réunion d'installation des membres du bureau du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Guewenheim :

Monsieur François JENNY a été reconduit Président ; Monsieur Marc BOHER a été élu Vice-Président. Concernant la vérification de l'état et des débits des poteaux d'incendie, une convention tripartite entre la commune, les pompiers et le syndicat d'eau est à l'étude. Un rapport annuel de contrôle est déjà réalisé par les pompiers.

Fête de la musique

Monsieur Thierry ZIEGLER propose que la fête de la musique puisse être célébrée le 21 juin dans le village, afin que chaque musicien qui le souhaite puisse y participer. Madame le Maire précise qu'il conviendra de définir le ou les lieux adéquats. Les conseillers municipaux y sont favorables.

Réunions d'installation des Syndicats

Madame le Maire fait part du résultat des élections lors des réunions d'installation des Syndicats suivants :

- Syndicat de la maison forestière de Burnhaupt-le-haut : Monsieur Jean-Marc Nachbaur a été élu Président ;
- Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller : Monsieur Joseph Schnoebelen a été élu assesseur ;
- Syndicat Mixte de Thann-Cernay : Monsieur Claude Kirscher a été élu 1^{er} Vice-Président.

Commission de travail et réunions des syndicats

Madame le Maire annonce que lors des prochaines séances du Conseil municipal, un point sera systématiquement consacré à un retour d'informations sur le travail réalisé et les décisions prises par les Commissions communales et les différents syndicats.

La séance est levée à : 21h45

Fait à Burnhaupt-le-Haut, le 30 mai 2014

Le Maire,
Véronique SENGLER